

Le concept d'abonnement polform-espaceDd est intéressant et innovant. En offrant un accès illimité à tous les cours, cela favorise la diversité des disciplines et permet aux adhérents d'explorer différents domaines d'apprentissage. Il est également important d'informer les adhérents que l'arrêt d'une discipline ne pourra pas être utilisé comme motif de remboursement. Cela permet de clarifier les attentes et de protéger la viabilité de l'abonnement. Bien sûr ! Si vous avez besoin de conseils pour adapter les cours à vos besoins et optimiser votre temps d'apprentissage, n'hésitez pas à poser vos questions. L'équipe POLFORM-ESPACE Dd est à votre disposition !

Adhésion : Tout adhérent ou parent qui inscrit son enfant à Polform-Espace Dd s'engage à accepter et à respecter ce règlement. Est adhérent toute personne possédant un abonnement en cours de validité. Un adhérent ne peut renouveler son/ses abonnement(s) qu'après soldes de l'année précédente.

- 1) Remplir les conditions d'inscription en fournissant : Dossier d'inscription dûment rempli et signé, **photo d'identité récente**, photocopie pièce d'identité recto verso, «Règlement Intérieur, lu, approuvé, daté et signé, Attestation d'Assurance Extrascolaire pour les scolarisés, autorisation parentale pour les moins de 18 ans
- 2) 1 rame de papiers blancs 80g et un paquet de feutres marqués pour les enfants inscrits dans la journée mercredi Dd
- 3) Tout contrat d'adhésion signé engage le contractant à payer son abonnement dans la totalité et dans la formule choisie.
- 4) Tout versement effectué, partiel ou total engage le signataire à solder son abonnement pour la formule choisie
- 5) La cotisation se paye en début de cycle. Tout cycle entamé est intégralement dû et ne peut être remboursé
- 6) Les adhérents n'ont aucun droit ou avantage avant d'avoir versé le montant total de leur abonnement.
- 7) Toute personne désirant faire l'achat d'un abonnement a la possibilité de faire un cours d'essai gratuit ou prendre une semaine découverte pour se tester. Ainsi tout abonnement acheté, ne peut être ni repris, ni remboursé et ne fait pas l'objet de rétractation. L'abonnement peut être cédé à un tiers. Pour tout abonnement acheté à tarif préférentiel, il peut être remboursé.

Tenue

- 8) Une tenue de sport ou danse correcte et appropriée, une serviette, un tapis de gym, des chaussures propres réservés aux cours. Toute chaussure laissant des traces au sol est interdite en cours.

Les cours

- 9) Les cours commencent et finissent à l'heure. Les adhérents doivent se présenter à l'accueil au moins 5 minutes avant le début des cours
- 10) Le planning des cours est susceptible de modifications. En cas de modification, la clientèle en sera tenue informée par whatsapp
- 11) Les cours sont maintenus avec un minimum de 10 personnes. En deçà de 10 pers., un cours peut-être annulé ou non sur décision de la Direction.
- 12) Les portables doivent être éteints dans les salles de cours, tant pour les adhérents que pour les visiteurs
- 13) L'utilisation de tout produit : magnésie, colophane, poudre ou autre est interdite dans la salle sans autorisation de la direction
- 14) Toute discrétion doit être gardée dans les salles de cours, le silence dans les couloirs, escaliers et vestiaires
- 15) Il est obligatoire d'attendre la fin du cours précédent avant de pénétrer dans la salle pour faire son cours

Réservation des cours via l'application ***Xplor Déciplus LODECOM ***

- 16) Il est obligatoire aux adhérents, ADULTES, JEUNES & ENFANTS, une collaboration permanente avec les méthodes de la Direction, **SIGNALER SA PRÉSENCE À L'ACCUEIL**. Pour Adultes & jeunes : réserver ses cours en ligne au plus tard 1h avant le début des cours, via l'application XPLOR ACTIVE à télécharger sur son mobile (Code centre : polform972). Accéder aux salles avec son Décipass (QR CODE)

Les visiteurs ou parents

- 17) Les enfants ou autres visiteurs doivent rester à l'accueil. Pour tout service de garderie, se rapprocher de l'accueil
- 18) Les visiteurs ou parents n'ont pas le droit d'assister au cours sans autorisation de la direction
- 19) Les enfants, ados et jeunes qui ont fini leur cours doivent impérativement attendre leur parent à l'accueil et non à l'extérieur, ni dans les vestiaires

Sécurité et hygiène

- 20) Il est obligatoire de porter des chaussures propres, réservées uniquement à la salle, de les enfiler dans les vestiaires pour garder les lieux propres, et de repartir avec ses chaussures de ville ; les chaussures à semelles noires qui laissent des traces ainsi que les chaussures de ville ne sont pas autorisées au cours. Les chaussures très sales (remplies de boue par exemple) doivent rester hors de l'enceinte ou être lavées à l'extérieur avant de pénétrer dans les locaux.
- 21) Les salles de cours, vestiaires, douches et toilettes sont à disposition des adhérents ; ils sont priés de les maintenir en état de propreté irréprochable et de rangement convenable
- 22) La cigarette est interdite dans l'enceinte et aux abords de la structure
- 23) La nourriture, chewing-gum et autre sucrerie ainsi que les boissons sucrées sont interdites dans les salles de cours et dans les vestiaires
- 24) Tout vêtement oublié ou autre effet est gardé une semaine puis remis à une œuvre de bienfaisance – Polform ne sera pas tenu responsable des affaires perdues.

Jours de fermeture durant la saison

- 25) Les cours ont lieu de septembre à juin ainsi qu'en juillet pour le stage des grandes vacances à l'exclusion des JOURS CHOMÉS, SAINTS, FÉRIÉS & PONTS, des périodes de NOËL : Du 21 décembre au 05 janvier inclus ainsi que de CARNAVAL : Du lundi gras jusqu'au dimanche suivant.

Diffusion des informations

- 26) TOUTE INFORMATION sera diffusée via les groupes WHATSAPP. Faire savoir à la direction si vous avez bien été ajouté dans le groupe WHATSAPP.
- 27) Des prises de rendez-vous avec la direction sont possibles.

Retards et absences aux cours de danse

- 28) Chaque absence pénalise le travail du groupe et des danseurs réguliers. Prévenir en cas d'absences. Le manque d'assiduité ne peut être toléré.

Responsabilité

- 29) Polform-Espace Dd, Id'île sport sont assurés pour les dommages engageant leur responsabilité civile, celle de son personnel et de ses membres. Leur responsabilité ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'utilisation inappropriée du matériel ou des accessoires de cours. Polform-Espace Dd, Id'île sport ne pourront pas être tenue responsables des accidents corporels engendrés par la pratique des activités ainsi que des vols ou détérioration sur les effets personnels des adhérents. À ce titre, les familles qui souhaitent être couvertes pour ce type de risques sont invitées à faire le nécessaire auprès de leur compagnie d'assurance.

Représentations publiques

- 30) La pratique développée tout au long de l'année se conclut par une participation à une représentation publique (spectacle de tous, rencontre, journée portes ouvertes, spectacle des danseurs sélectionnés selon des critères définis. La présence de tous est requise aux répétitions ainsi que l'acquisition des tenues.

31) MERCREDI Dd (FORMULE JOURNEE ou 1/2 JOURNEE) et STAGE École d'activités culturelles, artistiques et sportives

- Les Mercredis Dd ainsi que les stages ne font pas office ni de centre de loisirs, ni de garderie... Le premier jour d'essai n'est pas gratuit.
- Les formalités d'inscription se font au plus tard une semaine avant le début des activités. Pas de formalités le jour des activités.

Journée type des mercredis Dd et des Stages

06h30 jusqu'à 08h réception des enfants accompagné d'un des parents.
06h30 à 8h15 Petite Collation pour renforcer le petit déjeuner pris à la maison
08h30 Début des activités
11h40 Déjeuner échelonné/Tps calme/Préparation
Roller/Roller
14h00 Reprise des autres activités
16h30 Début Goûter échelonné
18h00 Fin de la journée

Journée type des Stages

07h jusqu'à 08h30 réception des enfants accompagné d'un des parents.
07h à 8h30 Petite Collation pour renforcer le petit déjeuner pris à la maison
08h45 Début des activités
11h40 Déjeuner échelonné/Tps calme/Préparation
Roller/Roller
14h00 Reprise des autres activités
16h30 Début Goûter échelonné
17h00 Fin de la journée

Se munir de Tous ses Effets personnels marqués (sans exceptions) avec le respect des codes couleurs

- 1 tenue de sport et de danse correcte, équipement complet, 1 sac de sport, 1 serviette ainsi que des vêtements de rechange marqués au feutre ou au stylo
- 1 bouteille d'eau d'un litre minimum ou une gourde en plastique (métal interdit) marquée au feutre
- 1 paire de baskets pour les 6 ans et plus marquée au stylo
- 1 paire de sandales et des vêtements de rechange marqués au stylo
- 1 drap de bain pour la sieste au temps calme marqué au stylo
- 1 rame de papiers blancs 80g et un paquet de feutres marqués pour les enfants inscrits dans la journée mercredi Dd

-Les enfants doivent connaître le contenu de leur sac quand ils partent de la maison et de Polform/Espace Dd

-Les parents des enfants doivent vérifier le sac de leur enfant pour s'assurer que son enfant n'a rien oublié

32) ÉCOLE DANS'EXCELLENCE (EDE) : CURSUS APPROFONDISSEMENT DE LA DANSE

Le parcours approfondissement est ouvert à chaque danseur à partir de 8 ans. Les danseurs souhaitant intégrer ce parcours devront suivre :

- un planning hebdomadaire de cours techniques dans plusieurs disciplines, minimum 3 cours obligatoires par semaine
- Avec une planification de stages de perfectionnement
- Participation concours régionaux (groupes, solos, duos) et spectacles
- Un bon niveau technique, une grande disponibilité, un investissement et une motivation sans faille, un bon esprit de groupe, la passion
- Le danseur peut être exclu de ce parcours si la présence, l'assiduité et le travail ne sont pas de rigueur

33) MERCREDI Dd // SAMEDI Dd et Autres // APPROFONDISSEMENT DE LA DANSE : LES**INTERDITS**

- Toutes sucreries, pâtisseries et jus
- Tous jeux électroniques ou non, le portable, l'argent de poche
- Le port des bijoux et de montre, le port des perles dans les cheveux
- Le port de vêtement en Jeans, les jupes et les robes et les tenues de ville

Règles de fonctionnement

Les enfants doivent intégrer les cours en respectant les catégories d'âge. Les enfants peuvent, avec l'appréciation des Responsables, faire des choix correspondant de plus près à leurs attentes. Participation aux activités avec assiduité, discipline, sérieux, rigueur.

Vivre ensemble

-Aux intercourrs, les jeux doivent être modérés, ne pas se pousser, ne pas avoir de gestes brusques à l'égard des autres. Il est interdit de se défier, de se faire des menaces. Il est interdit de grimper sur les murs du couloir des vestiaires.

-Les moment de repas se font dans le calme.

-Le matériel, les fournitures empruntés doivent être utilisés avec soin, bien rangés après utilisation

-Respect, discipline et obéissance à l'égard de l'équipe pédagogique. Un bon comportement est de rigueur de nature à garantir la progression et le bon fonctionnement du groupe.

-Accès aux vestiaires uniquement avec autorisation du professeur

-Effets personnels, sans oublier les chaussures, doivent être rangés dans son sac de sport toujours fermé dans les vestiaires

Périodes de fermeture

En dehors des stages qui ont lieu durant /es vacances scolaires, les autres cours ont lieu de septembre à juin à l'exclusion des jours fériés, pont et des périodes de vacances scolaire

**ADULTES & JEUNES // MERCREDI Dd // STAGES
ENFANTS à partir de 2 ans & ADOS**

Rupture de contrat / Report de contrat / Remboursement d'abonnement

- 34) Pas de remboursement d'abonnement possible sauf en cas de:
- a. Force majeure
 - b. Mutation professionnelle hors du département de la Martinique sur présentation de l'attestation de l'employeur et de la copie du billet d'avion
- 35) Pas de report possible sauf en cas de maladie ou d'accident prouvé par certificat médical. En fin de contrat la période d'arrêt est reportée
- 36) Pas de remboursement possible, ni de délais de rétractation sur tout achat effectué à des tarifs promotionnels, ou ayant fait l'objet de ristourne ou de tarif privilégié.
- 37) Le report est validé par lettre envoyée par voie postale ou électronique, pour force majeure ou mutation professionnelle au plus tard 1 mois après l'arrêt de l'abonnement, le cachet de la poste ou la date de l'envoi du mail faisant foi. La prise en compte de la demande de remboursement ne peut avoir lieu que si elle est faite au plus tard 2 mois après l'arrêt des cours, délai de rigueur et calcul du montant au prorata du nombre de mois restant
- 38) Les frais d'inscription ne sont en aucun cas remboursable
- 39) En tout état de cause, les annulations de séances pour effectif non atteint, ou autre raison, ne donne aucun droit à remboursement partiel ou total d'un abonnement
- 40) Tout abonnement devient caduque au bout de 10 mois de non utilisation et pour lequel aucun justificatif n'a été fourni au bout de 2 mois resté sans usage.

Résiliation

- 41) En cas de non-respect du présent RI, un mauvais comportement persistant, suivi de 2 avertissements, le renvoi est prononcé sans remboursement.

Ce Règlement Intérieur comprend 3 pages

Les premières pages doivent être paraphées et la dernière, datée, signée avec indication du lieu et de la mention « lu et approuvée »

Je soussigné (e), déclare avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de POLFORM-ESPACE DD et Id'île Sport et m'engage à en respecter les différentes dispositions.

Fait à, le

Polform-Espace Dd



Adhérent

Prénom, nom

Lu et approuvé

Signature